

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

3 avril 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Déjà une semaine que le lien quotidien entre vos communes et la Métropole a été initié pour une meilleure circulation de l'information dans cette période difficile. J'ai voulu que cette initiative s'inscrive au cœur de vos préoccupations et réponde, par votre intermédiaire et celui de vos équipes municipales, aux difficultés des habitants de notre territoire qui vous remontent du terrain. Cette lettre d'info n° 7 est un peu particulière puisqu'elle se veut une sorte de récapitulatif des diverses mesures mises en œuvre à ma demande par Tours Métropole Val de Loire. Comme vous le verrez, elle balaye un champ large, aussi bien administratif que sanitaire, économique, social ou associatif. Elle rappelle et montre l'enjeu majeur que nous devons tous avoir présent à l'esprit en permanence : travailler ensemble pour gagner ensemble et préparer, dès aujourd'hui, une sortie de crise que nous devons réussir et poursuivre ainsi les projets auxquels nous croyons pour Tours Métropole Val de Loire et la Touraine. Bonne lecture et à bientôt.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

1ER TRANSFERT SANITAIRE COVID-19 REUSSI

L'Aéroport International de TOURS VAL DE LOIRE a accueilli, hier soir, un avion médicalisé en provenance de la région parisienne. A son bord, les premiers patients atteints du COVID-19 qui ont été transférés vers le CHRU de Tours. L'opération, qui a nécessité réactivité et maîtrise de toutes les équipes mobilisées (SAMU, Base aérienne et d'EDEIS) fut un succès. Cette solidarité entre les territoires a démontré toute l'utilité de cet aéroport et sa grande implication sur les missions de soutien au CHRU.

LES SERVICES METROPOLITAINS DURANT LA PERIODE DE CONFINEMENT

POUR LES USAGERS (MAIRIES, PARTENAIRES, HABITANTS)

Depuis le début de la période de confinement, le 17 mars à 12h00, Tours Métropole Val de Loire a tout mis en œuvre pour assurer la continuité de ses missions essentielles, en préservant au mieux la santé de ses agents, dans le cadre d'un PCA (Plan de Continuité d'Activité). La fermeture au public des bâtiments de la Métropole a été faite immédiatement et la priorité a été donnée à la mise en œuvre du télétravail et du travail à distance avec les équipes.

Aujourd'hui, l'ensemble des missions principales de Tours Métropole Val Loire sont ainsi assurées ; **370 agents** sont en situation de télétravail et **500 agents** sont sur le terrain, soit 60% des effectifs de Tours Métropole Val de Loire.

Accueil téléphonique de Tours Métropole Val de Loire : **lundi au vendredi de 8h à 17h au 02.47.80.11.11**

De nombreuses informations actualisées sont également disponibles sur le site internet www.tours-metropole.fr, sur l'**appli TM Tours** et sur le **Facebook Tours Métropole**.

LA COLLECTE DES DECHETS ET TRI

Accueil téléphonique : pour signaler un dépôt sauvage, s'informer sur les calendriers... une permanence téléphonique est ouverte du **lundi au vendredi, de 8h à 17h au 02.47.80.12.12**

Widget : Un module d'information (dit widget), permettant de disposer facilement d'informations concernant la collecte et le traitement des déchets (calendrier, géolocalisation des PAV...) est activé. Ce module a été adapté au nouveau calendrier de collecte. Ce module a été adapté au nouveau calendrier de collecte. Il est disponible sur le site de la Métropole et peut être mis à disposition des communes pour l'insérer directement sur leurs sites internet. A ce jour, ce widget a été consulté plus de **15 000 fois** en 15 jours.

Cartographie Dynamics Map : Complémentaire au Widget, cet outil cartographique disponible sur le site tours-metropole.fr, permet de géolocaliser tous les PAV. Cette carte a été consultée déjà plus de **17 000 fois** depuis début mars.

L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes vos questions ou demandes d'informations sur l'eau potable et l'assainissement, et le paiement des factures d'eau potable, une permanence téléphonique est accessible du lundi au vendredi, au 02.47.80.11.00 ou depuis le site internet : <https://tours-metropole.fr/services-aux-habitants>

Les horaires d'accueil téléphonique pour les usagers sont :

- Lundi, mardi mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
- Jeudi : 13h30-17h00 (fermé le matin)
- Vendredi : 8h30-16h00 (ouverture pendant la pause méridienne)
- Urgences : 24h/24

LES MOBILITES

Fil Bleu met en place une permanence et un accueil téléphonique ouvert du **lundi au vendredi de 6h à 20h** et le **samedi de 10h à 20h au 02.47.66.70.70**. Par ailleurs des informations régulières sont fournies via le site www.tours-metropole.fr rubrique mobilités.

Des informations régulières sont fournies sur le site www.tours-metropole.fr rubrique mobilités. Pour être informés de l'évolution du trafic **Fil bleu** (tram, bus..) connectez-vous sur le site www.fibleu.fr ou rendez-vous sur les réseaux sociaux ou l'application Fil Bleu.

Le service **Fil Blanc** est suspendu sauf pour les transports à caractère obligatoire. Un accueil téléphonique est mis en place de **9h à 12h et de 14h à 17h au 02.47.77.48.48**

L'Accueil Vélo et Rando est fermé durant la période de confinement. **Le service Velociti est interrompu**. Tous les contrats en cours sont prolongés jusqu'à la réouverture du service, gratuitement et sans formalité. Pour toutes questions notamment sur le service Velociti, un accueil téléphonique a lieu du **mardi au samedi de 9h à 12h au 06.38.55.54.63**.

Pour toutes vos questions au **Syndicat des Mobilités de Touraine**, vous pouvez appeler au **02.47.80.11.11** ou écrire à mobilites@mobilites-touraine.fr

Aéroport international TOURS VAL DE LOIRE : Fermé aux vols commerciaux de loisirs ou sportifs jusqu'au 8 avril 2020, l'aéroport reste cependant ouvert pour accueillir des vols sanitaires et notamment ceux liés au transfert de greffons pour le CHRU.

Service d'astreinte (pour vols aviation générale) ouvert de 9h00 à 18h00 au **02.47.49.39.00** ou sur <https://www.tours.aeroport.fr/>

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Les agents exercent leur mission en télétravail et s'assurent du maintien d'un service minimum des partenaires de Tours Métropole Val de Loire pour satisfaire les besoins en logement, en hébergement, en insertion sociale et professionnelle des habitants, notamment les plus fragiles (mise à l'abri des personnes à la rue, attributions des aides déléguées par le Département du Fonds de Solidarité pour le Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté, accueil des gens du voyage sur les aires métropolitaines ...)

Contact : le Directeur du développement urbain au **06.11.31.75.76** ou f.jullian@tours-metropole.fr

LE GUICHET UNIQUE « ARTEMIS »

Le numéro d'appel **ARTEMIS** fonctionne normalement aux horaires d'ouverture du service au public : du lundi, mercredi au vendredi de **9h à 12h30 et de 13h30 à 17h** et le mardi de **9h à 12h30 au 02.47.33.18.88**. Vous pouvez y joindre directement le responsable du service de conseil en énergie d'ARTEMIS.

Les particuliers, les copropriétaires, les gestionnaires de copropriétés, les entreprises et artisans peuvent toujours contacter le service sur artemis@tours-metropole.fr dans le cadre de projets de rénovation.

LE SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

A ce jour, le service commun reste en mode de télétravail pour répondre à toutes les interrogations et étudier les cas particuliers. Il est joignable essentiellement par courriels et informe les demandeurs de l'état d'avancement du traitement de leurs dossiers.

Pour contacter ce service : m.audebaud@tours-metropole.fr

L'OFFICE DU TOURISME MÉTROPOLITAIN

Les établissements de l'**Office de Tourisme Métropolitain Tours Val de Loire** sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Afin d'assurer la continuité de service aux publics, clients, partenaires et prestataires, toutes les équipes se tiennent à la disposition des publics par téléphone, par email et par messages privés sur les réseaux sociaux pour répondre à leurs questions.

Contact : **02.47.70.37.37 / info@tours-tourisme.fr**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

- Tous les **sites culturels métropolitains** sont **fermés au public** (y compris les studios de répétition du Temps Machine). Les structures gestionnaires de ces équipements sont accessibles **par courriel via leur site internet rubrique contact**.

LE THEATRE OLYMPIA - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE TOURS

<https://cdntours.fr>

LE CENTRE DE CREATION CONTEMPORAINE OLIVIER DEBRE - TOURS

<https://www.cccod.fr>

LE TEMPS MACHINE – JOUE-LES-TOURS

<https://www.letempsmachine.com>

LA PARENTHÈSE – BALLAN-MIRE

<https://laparenthese-ballan-mire.fr>

LA MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND – TOURS

<https://www.bm-tours.fr>

- Tous les **sites sportifs intérieurs ou extérieurs** sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Les associations fréquentant habituellement les équipements sportifs métropolitains continuent à contacter prioritairement les communes, gestionnaires de ces sites.



POUR LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Soutien aux fournisseurs et partenaires de Tours Métropole : Tours Métropole met tout en œuvre pour réduire au maximum les délais de paiement de ses fournisseurs.
En cas de problème merci de contacter votre référent identifié dans les pièces du marché.

Marchés publics : La Métropole poursuit également ses consultations et procédures de mise en concurrence et va lancer de nouvelles commandes publiques pour soutenir le tissu économique local. A consulter sur <https://tours-metropole.achatpublic.com/>

Report ou Rééchelonnement des factures d'eau pour les entreprises locales : Tours Métropole Val de Loire met également en place des **mesures de paiements échelonnés** ou **décalés** pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement. Détail des conditions et formulaire de demande sur <https://tours-metropole.fr/factures-deau-et-dassainissement-mesures-speciales-covid-19-pour-les-entreprises>

Taxe de Séjour : Tours Métropole a décidé de suspendre la télé-déclaration et le recouvrement de la taxe de séjour à compter du 19 mars et ce, jusqu'à nouvel ordre.
L'accueil des personnels soignants dans les hébergements touristiques ne donne pas lieu à la perception de la taxe de séjour.

Guide Métropolitain à destination des entreprises locales qui est en ligne et actualisé quotidiennement d'informations spécifiques au territoire : <https://tours-metropole.fr/guide-aides-entreprises-covid>

Guide édité par l'Etat pour accompagner les entreprises dont l'activité est impactée par le Coronavirus COVID-19 disponible en ligne sur <http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-Emploi-Formation/COVID19-Installation-d-une-cellule-de-crise-economique>

LES AUTRES CONTACTS UTILES

PRÉFECTURE D'INDRE ET LOIRE

Pour toutes vos questions merci de contacter la Préfecture durant la gestion de l'épidémie par téléphone au 02.47.64.37.37 ou par courriel à l'adresse suivante :
pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr

LES CHAMBRES CONSULAIRES :

- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOURAINE : Un N° unique pour le traitement de vos appels **02.47.47.20.00** ou par mail contact37@touraine.cci.fr // www.touraine.cci.fr
- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE :
Une adresse mail pour le traitement de vos demandes cac@cm-tours.fr et un numéro d'appel **02.47.25.24.00** // www.cma37.fr
- CHAMBRE D'AGRICULTURE D'INDRE ET LOIRE : Une cellule pour le traitement de vos appels **02.47.48.37.78** ou par mail celluleaccueil@cda37.fr // www.cda37.fr